



Heritage d'un bien immobilier

Par **grincheuse_old**, le **20/09/2007** à **15:59**

Bjr, mon ami va hériter l'année prochaine d'une maison où nous vivons actuellement. Depuis 7 ans, il vit dans cette maison et la entièrement rénover (salle de bains, chauffage, fenêtres, portes ect...) enfin il a tout refait de A à Z car il devait devenir propriétaire.

Cependant, sa mère voyant la maison prendre de la valeur à changer d'avis.

Elle veut toujours lui léguer mais avec maintenant certaines conditions jusqu'à sa mort :

- il n'aura pas le droit de la vendre
- il n'aura pas le droit de la louer

Sachant que sa mère veut qu'il soit l'unique propriétaire (c'est à dire pas de nu-propriétaire et d'usufruitier) mais elle veut être sur que jsuqu'à sa mort personne a part lui vive dedans.

Merci de m'aider à savoir si sa mère à le droit de faire cela et existe t il une loi